



Monsieur Christophe JUIF  
Président  
Pacte pour le Jardin  
12 rue Félix Faure  
75015 PARIS

Toulouse, le 3 mars 2014

Monsieur le Président,

Je vous remercie pour votre courrier du 6 février dernier, qui a retenu toute mon attention.

Voici les réponses que j'apporte à chacune de vos questions.

Dans notre programme « Un nouvel élan pour Toulouse » nous avons consacré un large chapitre à « Un nouvel élan pour une ville plus intelligente ». Faire de Toulouse une ville intelligente c'est aussi préserver sa biodiversité et ses espaces verts car une ville intelligente, c'est tout simplement une ville agréable à vivre.

1. Ces six dernières années, la pierre a trop souvent remplacé le végétal, créant de véritables îlots de chaleur. Nous stopperons ce processus et créerons des espaces de verdure. Nous verdurons Toulouse.

Les bords du Canal du Canal du Midi et les berges de Garonne seront aménagés. La nature en ville accompagnera les projets d'aménagement par la végétalisation des places, des bâtiments (toitures). Des plantations massives d'arbres et d'arbustes permettront de verdir Toulouse. Les espaces verts de la ville seront régulièrement entretenus sans l'usage de produits phytosanitaires. Nous mettrons un terme à la généralisation des herbes folles qui donnent une impression d'abandon et sont des incubateurs à maladies pour les animaux domestiques. Les pelouses des jardins et parcs publics seront de nouveau régulièrement tondues.

2. Certains pays expérimentent en effet le « jardin à l'école » comme espace d'éducation à l'environnement et à la biodiversité ainsi que comme vecteur de production de légumes et de fruits qui sont consommés sur place. Ces

activités au jardin dans le cadre de l'aménagement scolaire seront développées.

3. Les espaces verts ont un impact positif sur la santé physique et psychique. Nous mettrons tout en œuvre pour apporter aux hôpitaux les moyens nécessaires à la création d'espaces verts. Nous contribuerons à faire de ces lieux de véritables lieux de vie et de rendre plus agréable le séjour des patients. L'hôpital a beaucoup évolué dans son architecture, l'aménagement des lieux en général. Il faut lui ajouter à présent une touche verte, des espaces de plein air ouverts et conviviaux.

J'ajoute que j'ai soutenu un projet intéressant qui peine à éclore à Toulouse, « les Jardins d'Ingrid », qui sont des espaces de nature pour les malades traités contre le cancer et leurs familles.

La zone de l'Oncopôle est en effet le lieu premier où nous traduirons ces objectifs dans la réalité.

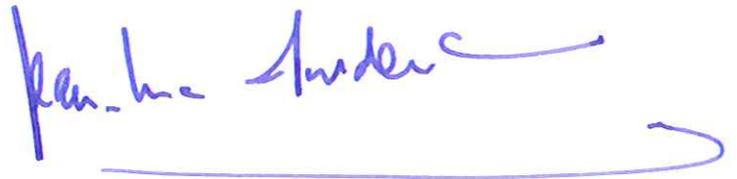
4. Nous avons, dans ce domaine, le projet de réduire les circuits courts, de favoriser l'agriculture locale et périurbaine, de développer l'agriculture biologique. La Ville de Toulouse possède sa propre ferme urbaine et encore quelques terrains agricoles. Nous étudierons tous les moyens de développer l'agriculture sur le territoire de la Communauté Urbaine.
5. Nous soutiendrons les jardins collectifs dans toute leur diversité, qu'il s'agisse de jardins collectifs d'habitants, de jardins pédagogiques, d'insertion, de jardins familiaux ou autres, dans la mesure où le jardin sera le fruit d'une création collective et concertée. Les jardins partagés contribuent à la création du lien social, ils favorisent les rencontres, les échanges d'expériences, de savoirs et développe l'esprit de solidarité.

Ils contribuent au respect de l'environnement et participent au maintien de la biodiversité sauvage et cultivée en milieu urbain et à la diffusion des connaissances de ce milieu. Les jardins partagés constituent une réponse à la crise sociale, à l'urbanisation galopante et au réchauffement climatique.

Le désir de manger mieux et le principe « manger cinq fruits et légumes par jour » ne font qu'accélérer la tendance. Comme d'autres grandes villes, la Ville de Toulouse a établi une charte. Ce principe sera conservé et développé.

6. En fonction de leur nature, une part minimale de surfaces non imperméabilisées ou éco-aménageables sera réservée dans les nouvelles opérations d'urbanisme afin de contribuer au maintien de la biodiversité et de la nature en ville. Nous développerons le principe de l'éco-quartier. Nous développerons des îlots de verdure, des coulées vertes. La nature en ville accompagnera les projets d'aménagement tant dans le centre que dans les quartiers. La biodiversité sera un critère important des cahiers des charges des opérations d'aménagement et sera prise en compte dans les marchés publics de la Ville.
7. Dans la mesure du possible et selon la qualité agronomique des sols, nous contribuerons à développer dans la métropole une production maraîchère vivrière. Nous soutiendrons les associations type AMAP et mettrons tout en œuvre pour favoriser les circuits courts, l'agriculture raisonnée et bio. Nous nous mettrons en relation avec la Chambre d'agriculture pour évaluer les possibilités dans ces domaines.

J'espère avoir répondu le plus précisément possible à vos questions et je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.



**Jean-Luc MOUDENC**  
Député de Toulouse